

La capitale géorgienne Tbilissi attire de plus en plus de couples étrangers infertiles en quête d'enfant

DONNER LA VIE EN GÉORGIE

« NOLWENN JAUMOUILLE, TBILISSI

Famille » Etablie au 8^e étage d'un centre médical de Tbilissi, la clinique reproductive Beta Fertility offre une vue imprenable sur la capitale géorgienne. Dans le hall d'entrée, des femmes et des couples patientent tandis qu'autour d'eux des bébés riants géants sont placardés aux murs. Assise dans la salle de réunion, Melia affiche un large sourire: la petite fille d'un mois qui dort à poings fermés dans ses bras est bien réelle, elle. Après dix ans d'essais infructueux pour avoir un enfant, la nouvelle mère fait partie avec son mari Neilesh des milliers de couples étrangers qui affluent en Géorgie pour bénéficier de la gestation pour autrui (GPA).

Débarqués du Canada il y a 4 semaines à l'annonce de la naissance prématurée du bébé, ils reprendront bientôt l'avion en sens inverse avec Chandna, qui est légalement leur fille. En Géorgie, le recours aux mères porteuses n'a rien de nouveau: la pratique y a été autorisée dès 1997. Mais «le marché s'est développé plus tard, encouragé par la privatisation de la santé», explique Elene Gavashelishvili, sociologue à l'université Ilia, à Tbilissi.

Tarifs très concurrentiels

Depuis dix ans, ce marché explose: de 36 bébés nés en 2012, ils étaient 830 sur les 8 premiers mois de 2022. «Nous avons suspendu notre activité à Kiev avec la guerre en Ukraine», explique Sophie Ukleba, de l'agence New Life. «La demande, qui y était très forte, s'est reportée sur la Géorgie.»

Un coût de 40000 dollars en Géorgie au lieu de 150000 aux Etats-Unis

Mais l'engouement avait débuté avant, motivé en premier lieu par les tarifs très concurrentiels. «Aux Etats-Unis, nous aurions payé 150 000 dollars», notent Melia et Neilesh. Là, le processus ne leur en a coûté «que» 40 000. En tête des nationalités qui affluent, les Israéliens représentent 34% des demandes et les Chinois 9%, selon l'Agence géorgienne de développement des services publics. Dans sa clinique, M^{me} Ukleba voit défiler beaucoup d'Européens et d'Américains. Les Géorgiens sont plus rares: pour la majorité d'entre eux, ce prix demeure inabordable.

En revanche, être rémunérée 10 000 à 25 000 dollars selon les agences pour une grossesse demeure attractif pour de nombreuses femmes géorgiennes, pauvres. Dans quelques semaines, Nino accouchera pour la 3^e fois. Cette fois, l'enfant qu'elle porte n'est pas le sien. La motivation est bien sûr financière. «Cela nous permettra de ne plus angosser pour payer le loyer» «Pour s'en sortir et pour leurs enfants, ces femmes voient souvent deux options, la GPA ou la migration», estime M^{me} Gavashelishvili. «Elles disent: c'est mieux que la prostitution.» Au-delà du prix, l'autre facteur est la souplesse



Toutes les procédures médicales sont effectuées au sein de la clinique Beta Fertility, gérée par New Life Georgia. Marie Audinet

QUI EST LA MÈRE DE L'ENFANT?

Le cadre juridique suisse complique l'établissement des liens de filiation entre les parents d'intention et l'enfant né de GPA.

La gestation pour autrui (GPA) est interdite en Suisse, mais elle est permise dans d'autres pays sous certaines conditions. Certains de ces pays proscrirent la rémunération des mères porteuses, tandis que d'autres restreignent la GPA aux couples mariés et hétérosexuels.

Selon M^{me} Marie Berger, de l'Etude d'avocats Berger Recordon & de Saugy, à Genève, les couples helvétiques sont nombreux à se tourner vers la Géorgie, la Grèce, ou vers «certains Etats américains où le prix d'une GPA peut facilement atteindre 100 000 dollars». Si le tourisme de maternité de substitution fonctionne visiblement bien pour les couples helvétiques, l'établissement des liens de filiation entre

les parents d'intention et l'enfant né de GPA est, en revanche, complexe et semé d'obstacles.

Les modes d'établissement de filiation diffèrent d'un pays à l'autre. En cas de GPA à l'étranger, la filiation de l'enfant avec les parents d'intention est analysée sous l'angle du droit international privé suisse. «L'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) exige que le droit interne offre une possibilité de reconnaissance du lien entre un enfant né d'une GPA pratiquée à l'étranger et le père d'intention lorsqu'il est le père biologique. Mais, s'agissant de la mère, le droit suisse donne une grande importance au principe *mater semper certa est* (l'identité de la mère est toujours certaine, ndlr), y compris pour une mère porteuse qui n'a aucun lien génétique avec le nouveau-né», explique Marie Berger.

Les données de la mère porteuse sont ainsi inscrites à l'état civil, respectant ainsi le droit de l'enfant à connaître ses origines. Pour passer outre ce lien, la mère d'intention doit pour sa part adopter l'enfant de son conjoint. «La voie de l'adoption lui est ouverte à condition notamment qu'elle ait partagé une année de vie commune avec le nourrisson, et ce avant même le dépôt de sa requête. Cette temporalité est problématique, notamment si la mère venait à décéder ou à se séparer de son conjoint avant même que l'adoption ne soit prononcée», déplore l'avocate.

A ses yeux, «la jurisprudence fédérale actuelle est à ce titre insatisfaisante au regard de l'intérêt de l'enfant concerné et questionne également au regard de la jurisprudence de la CEDH, qui préconise un établissement de la filiation dans un délai raisonnable». » SOPHIE GREMAUD

de la législation, «orientée en faveur des parents d'intention», poursuit la sociologue – à condition qu'ils soient hétérosexuels et justifie d'une indication médicale pas trop stricte.

Pour Melia, le choix de la Géorgie s'est imposé peu à peu. «Notre plus grande crainte était l'exploitation ou le risque d'une arnaque.» Malgré l'absence de contraintes légales, beaucoup d'agences se sont auto-imposé des normes et la réputation du marché géorgien rassure. L'autre limite vient des pays des parents d'intention. Certains imposent que le couple fournisse un avocat à la mère porteuse.

Si les mères porteuses comme Nino assument ce choix, il n'est pas anodin. Obtenir compensation en cas de complications peut être un parcours du combattant – tout tient au contrat signé avec le couple. Au-delà des implications physiques, la GPA est aussi désapprouvée pour des raisons religieuses. Beaucoup de ces femmes sont donc contraintes de cacher leur grossesse pour ne pas avoir à la justifier. «Ma famille proche accepte mais mes amis d'enfance, je ne vais pas les voir jusqu'à la naissance», confie Nino. C'est aussi de leurs propres enfants qu'elles se dissimulent parfois. «Ma fille de six ans croit que j'ai mangé trop de mayo: elle ne comprendrait pas pourquoi je reviens de la clinique sans bébé.»

En dépit de ce boom juteux financièrement, le gouvernement a brutalement annoncé à l'été 2023 qu'il envisageait de bannir dès janvier 2024 la gestation pour autrui commerciale pour les étrangers et de ne la conserver que sous sa forme altruiste pour les Géorgiens. Une annonce survenue sans vraie explication, explique Elene Gavashelishvili. «Cela semble surtout une mesure populiste, car nous entrons en période préélectorales, des élections législatives étant prévues à l'automne 2024.

Cap sur le Kazakhstan

Sans surprise, les agences qui vivent de ce business florissant accueillent mal cette décision, d'autant qu'elles étaient jusqu'alors en négociation avec le gouvernement pour réguler la pratique. «C'est sorti de nulle part», poursuit Sophie Ukleba. «A New Life, nous sommes favorables à une régulation et avons mis en place nous-mêmes des standards plus stricts que la loi. S'il y a des dérives, le gouvernement doit enquêter sur ces cas, mais ce n'est pas aux couples d'en payer les conséquences.» Parmi les points à régler selon elle, le nombre de grossesses autorisées comme mère porteuse, qu'il faudrait limiter à deux, ou la création d'un fichier des donneurs, qui n'existe pas.

«Pour moi, le gouvernement devrait taxer la compensation financière des mères porteuses et celle-ci devrait être limitée», estime Tamari Kachlishvili, fondatrice d'une ONG qui défend les droits des parents infertiles. «On est passé de 15 000 à 25 000 dollars: les prix deviennent excessifs.» Face à cette incertitude, les agences s'adaptent. Dans le cas de New Life, l'entreprise commence à développer son activité au Kazakhstan, pays proche où la pratique est légale. »